

# CONSEIL DE QUARTIER DU 29 MAI 2018

Oly/Glaçière

(CENTRE SOCIAL AIMÉ CÉSAIRE)

Ouverture de la séance par M. le Président du Conseil de Quartier :

**Moïse KNAFO**

**Conseiller municipal délégué en charge de la fibre optique et des nouvelles technologies**

---

## RAPPEL DU FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

---

Il se réunit 2 fois par an et par quartier. Il est ouvert aux habitants, aux commerçants, aux représentants d'associations locales ou services publics.

Un ordre du jour est défini avec deux thèmes communs à tous les quartiers et un ou deux thèmes particuliers au quartier. Puis un temps est pris pour les questions diverses et l'expression libre.

---

## ORDRE DU JOUR POUR LE QUARTIER

---

Secrétaire de séance :

1. Transports en commun - RER
2. Travaux de circulation notamment concernant le pont d'Athis-Mons
3. RN6
4. Questions diverses

---

## QUESTIONS DIVERSES

---

### ***Avez-vous prévu de rénover la rue du Dessous des Vignes du Nouzet ?***

Nous sommes conscients de l'état de cette rue. Voilà pourquoi nous en avons prévu sa rénovation. Nous ne pouvons malheureusement pas nous engager sur des délais précis mais souhaitons que celle-ci soit réalisée avant la fin du mandat. La végétalisation du mur anti-bruit de la Nationale 6 est également prévue et nous relançons régulièrement la DIRIF qui en a la charge.

### ***Est-il possible d'installer une caméra dans le quartier des Castors pour éviter les déjections canines, les squats, les cambriolages et les dégradations de véhicules ?***

Au regard du nombre d'incivilités, nous pouvons envisager la pose d'une caméra. Celle-ci n'est pas prévue sur le budget 2018 mais peut-être envisagée sur le prochain. Cela ne résoudra pas tout, notamment concernant les déjections canines. Pour ce problème, des sacs de ramassage sont disponibles en mairie et au C.A.T. Les propriétaires ne peuvent être identifiés par caméra et ne peuvent donc pas être verbalisés. Monsieur Frédéric BENOIT, directeur de la sécurité publique, reste disponible pour contacter les propriétaires identifiés.

***Avez-vous une solution pour le stationnement aux abords de l'école Jules Ferry et dans la descente de la rue du Commandant Bouchet ?***

Une concertation a été réalisée pour mettre la rue du Commandant Bouchet en sens unique et ainsi éviter les problèmes de stationnement.

Aucun accord n'a malheureusement pu être trouvé avec les riverains. Néanmoins, des potelets ont été installés le long de la rue pour éviter les stationnements anarchiques et faciliter le trajet des piétons.

Concernant le stationnement aux abords des écoles, la Ville a mis en place des verbalisations à la sortie des écoles. Ces dernières sont faites par rotation, d'une école à une autre, au moins une fois par semaine.

***Concernant les bornes de ramassage des poubelles sur la Place du Soleil, pouvons-nous y faire apposer des stickers pour inciter les habitants à faire le tri de leurs déchets et à les mettre dans les bornes dédiées et non à côté ?***

***Est-il possible de faire enlever les voitures ventouses présentes à l'Oly ?***

Il y a un vrai problème avec les dépôts d'ordures ménagères car les habitants les déposent sur le côté, même si les bornes sont vides. Apposer des stickers peut effectivement aider à responsabiliser les habitants. Il s'agit d'une bonne idée que nous retiendrons.

Au sujet des dépôts, j'ajoute que la Ville reste vigilante en verbalisant les personnes qui déposent leurs ordures, notamment lorsqu'elles ne sont pas de Montgeron. Les plaques sont relevées par vidéo-surveillance et les propriétaires verbalisés.

Nous avons enlevé énormément de voitures ventouses sur la Ville, ce qui a un coût. Nous en enlevons déjà beaucoup sur L'Oly.

***Avez-vous prévu la réfection de la rue de Courcel ?***

Montgeron a un réel retard sur la réfection de la voirie. Nous tentons de prioriser les rues dont l'état est très dégradé. Nous savons que la rue de Courcel est à prévoir. Nous avons d'ailleurs hésité entre cette rue et la rue du dessous des Vignes. Si les habitants trouvent un accord nous pourrions prévoir l'une ou l'autre. Pour une question de budget, les deux rues ne pourront être faites la même année.

***Est-il possible d'installer des ralentisseurs dans la rue de la Glacière pour faire ralentir les automobilistes ?***

***Avez-vous des informations sur le développement de la fibre dans cette même rue ?***

Les ralentisseurs étant bruyants, nous ne pouvons en prévoir dans cette rue au risque de provoquer une gêne pour les habitants à chaque passage d'un véhicule. Nous sommes dans l'attente de l'étude de circulation menée sur la Ville pour adapter la circulation à chaque rue et tenter au mieux d'éradiquer les problèmes de vitesse sur l'ensemble de la commune.

Concernant le développement de la fibre. Celui-ci est géré par l'État. Actuellement 60% de la Ville est éligible. Le contrat que SFR a avec l'Etat stipule que Montgeron devrait être totalement éligible d'ici la fin de l'année 2018. SFR risque des pénalités si cette clause du contrat n'est pas respectée. La Ville tente tant bien que mal de suivre ce chantier. Mais cela reste complexe car nous n'avons pas la main dessus et les informations que nous avons sont très souvent erronées. Monsieur KNAFO, en charge du développement de la fibre, est régulièrement en lien avec SFR pour veiller, autant qu'il le peut, à ce que le développement soit réalisé.

***Est-il possible d'avoir une présentation du projet de l'école Jules Ferry même si nous ne résidons pas à proximité ?***

Nous ne ferons pas de seconde présentation. Néanmoins, le projet est disponible au service urbanisme si vous souhaitez le consulter. Monsieur Christian CORBIN, Adjoint au Maire en charge de l'urbanisme, reste à votre disposition pour répondre à vos questions.

***Les STOP situés au bout de la rue des Saules sont fréquemment grillés. Avez-vous une solution pour résoudre ce problème ?***

Il y a, au niveau national, une recrudescence de la délinquance au volant. Nous reviendrons vers vous à la rentrée dès que nous aurons les résultats de l'étude de circulation menée sur la Ville par l'entreprise ITER.

Néanmoins, sachez que les contrôles de vitesse mis en place par la Ville ont diminué les excès de vitesse dans cette portion de rue.

***Est-il possible d'avoir une caméra dans le quartier des Castors ?***

La pose d'une caméra nomade peut être envisageable. N'hésitez pas à contacter Monsieur Christian FERRIER, Adjoint au Maire en charge de la sécurité, pour un rendez-vous sur place. Il pourra ainsi analyser la pertinence de la pose d'une telle caméra et examiner l'emplacement idéal.

***Il y a un réel problème de stationnement au niveau de la résidence rue de Guynemer. Avez-vous des solutions à proposer ?***

Il est prévu une place de stationnement par logement social alors que les ménages ont généralement deux véhicules.

Le parking étant plein, les locataires n'ont d'autre choix que de stationner à l'extérieur. A part verbaliser les mauvais stationnements, nous n'avons donc pas d'autre solution à proposer.

***Que va devenir l'ancien terrain de France Télécom ?***

Cette propriété appartient à la Foncière des Régions qui souhaite vendre, mais n'est absolument pas pressée de concrétiser cette vente.

Ce lieu est toujours évoqué pour en faire le siège le siège de la Communauté d'agglomération, mais d'autres lieux sont aussi envisagés et des études sont en cours.

***Et concernant la démolition des tours de la Place du Soleil ?***

Les trois tours sont effectivement amenées à être détruites et leurs habitants relogés. Nous n'avons, pour le moment, pas de dates précises ni de plans arrêtés, juste une faisabilité.

Actuellement seul le principe de leur destruction est acté. Nous travaillons sur le projet et nous donnons un délai de 4 ou 5 ans pour qu'il se concrétise.